

des explications. Avec l'assentiment de la Chambre, je pourrais, si mon très honorable ami le désire, ajourner le débat afin de lui permettre de formuler une courte déclaration.

Le très hon. M. ILSLEY: Je ne possède aucun renseignement à ce sujet; c'est la première fois que j'en entends parler.

M. FULTON: Je propose donc le renvoi de la suite du débat.

(La motion est adoptée et la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. M. ST-LAURENT propose l'ajournement.

—Lorsque la Chambre se réunira de nouveau le 14 avril, le premier article au chapitre des mesures sera une motion invitant la

Chambre à se former en comité des subsides, non pas pour l'examen des crédits, mais afin de mettre en délibération les crédits de deux ministères et de fournir aux honorables députés l'occasion de traiter toute question importante.

M. KNOWLES: N'insistez pas trop.

Le très hon. M. ST-LAURENT: Comme je l'ai dit précédemment, j'espère que les honorables députés comprendront qu'ils ne doivent pas accaparer inutilement le temps de la Chambre, car nous avons encore d'importantes mesures à étudier. Je suis convaincu que les honorables députés n'agiront pas à la légère.

(La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 5 heures et 55 minutes du soir, jusqu'au lundi 14 avril.)